

SÉANCE DU BUREAU SYNDICAL DU JEUDI 09 JUIN 2022

2022 - 12 ADHESION A L'OBSERVATOIRE LIGERIEEN PAR LES MEMBRES DE L'ENTENTE TERRITOIRE D'ÉNERGIE PAYS DE LA LOIRE

L'an deux mille vingt deux, le jeudi 09 juin, le Bureau du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 02 juin 2022, s'est réuni au sein des locaux du SYDELA à Orvault, sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués en exercice : 8

Délégués présents : 7

Votants : 7

Délégués présents :

Monsieur Raymond CHARBONNIER, Président du SYDELA

Monsieur Patrick BERTIN, 2^{ème} Vice-Président

Monsieur Didier MEYER, 4^{ème} Vice-Président

Monsieur Maurice BOUHIER, 6^{ème} Vice-Président

Monsieur Philippe CAILLON, 7^{ème} Vice-Président

Délégués présents par visioconférence :

Monsieur Dominique DAVID, 3^{ème} Vice-Président

Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, 5^{ème} Vice-Président

Délégués absents :

Monsieur Frédérick DUNET, 1^{er} Vice-Président (excusé)

Affichage le 09 juin 2022

Vu la convention constitutive d'un Pôle Energie Pays de la Loire entre autorités organisatrices de la distribution publique d'énergie, signée en date du 18 septembre 2013,

Vu la délibération n°2015-25 du Comité Syndical en date du 18 juin 2015, portant approbation de la convention constitutive de l'Entente Pôle Energie Pays de la Loire,

Vu la délibération n°2021-12 du Bureau syndical du 19 août 2021, relative à l'adhésion à l'Observatoire ligérien par les membres de l'Entente « Territoire d'Energie Pays de la Loire » ;

- Considérant que depuis 2015, le SYDELA est membre d'une entente intercommunale dénommée « Territoire d'Energie Pays de la Loire » (PDL), constituée par les autorités organisatrices de la distribution publique d'Energie, suivantes : Le Syndicat Intercommunal d'Energie de Maine et Loire (SIEML),
- Le Territoire d'Energie de Mayenne (TE 53)
- Le Syndicat Départemental d'Energie de Vendée (SyDEV).

Considérant que l'Observatoire Ligérien de la transition énergétique et écologique est une association créée en janvier 2018 dont les membres actuels sont :

- L'État (DREAL des Pays de la Loire)
- Le Conseil Régional des Pays de la Loire
- L'Agence de la Transition Écologique (ADEME)
- Air Pays de la Loire
- ENEDIS
- GRDF
- GRTgaz
- RTE

Considérant que l'Entente a souhaité adhérer à l'Observatoire Ligérien de la Transition énergétique et écologique en 2021 et souhaite renouveler l'adhésion pour les années 2022 et 2023,

Considérant que cela permettra à l'Entente, et a fortiori au SYDELA :

- De disposer de données de territoires qui pourront éclairer les accompagnements PCAET et les différents schémas directeurs énergétiques à venir pour lesquels le SYDELA collaborera avec les collectivités,
- De collaborer politiquement avec les autres entités publiques et les gestionnaires de réseaux membres de l'association.

Considérant que le coût de l'adhésion est fixé à 2000 € par an, réparti à part égale, entre le SYDELA et les trois syndicats susmentionnés,

Le Bureau syndical décide, à l'unanimité :

- **Approuver l'adhésion du TE PDL à l'Observatoire Ligérien pour les années 2022 et 2023,**
- **Approuver le versement de la quote-part SYDELA à la cotisation annuelle d'un montant de 500€, sous réserve des crédits inscrits au budget principal.**

**Le Président,
Raymond CHARBONNIER**